

Approbation n° 22-427 du 28 octobre 2022

Société : VEOLIA ENVIRONNEMENT

Supplément au prospectus de base approuvé à l'occasion d'un programme d'admission de titres de créance pour un montant nominal maximum de 18.000.000.000 €.

Nota :

Le supplément fait référence au prospectus de base qui a reçu le numéro d'approbation n° 22-205 le 10 juin 2022 et incorpore par référence certaines sections de l'amendement au document d'enregistrement universel 2021 déposé auprès de l'AMF le 4 août 2022 sous le n° D. 22-0328-A01.